

4.3.2 FAIRE ACCEDER AUX MESURES D'AIDES A L'EMPLOI

Objectif opérationnel

Augmenter la part des habitants des quartiers prioritaires dans les dispositifs de droit commun
Articuler les offres du service public de l'emploi (SPE)

Plan d'action

Développer la prescription de contrats aidés CUI et CAE en direction des demandeurs d'emploi résidents dans les QPV

Définir des objectifs QPV dans le partenariat renforcé entre Mission Locale et Pôle Emploi

Lutter contre l'illettrisme en développant l'accès des résidents des QPV au dispositif Compétence Clé

Éléments d'évaluation

Part des habitants des quartiers prioritaires dans les différents dispositifs